

DECLARATION DE PERFORMANCE

DU PRODUIT GBE-100A

1301 - CPR - 1387 & 1301 - CPR - 1302

Code d'identification unique pour le type de produit:

Écran pare-pierres GBE-100A

Usage prévu:

Kit de protection contre les chutes de pierres, à usage dans le domaine d'ingénierie civile pour arrêter des blocs en mouvement avec une énergie maximale de 100 kJ

Fabriquant:

Geobrugg AG
Aachstrasse 11
8590 Romanshorn
SUISSE

Système d'évaluation et de vérification pour la constance de performance (AVCP):

Système 1

Évaluation européenne:

Organisation européenne pour l'approbation technique: ETAG 027 (EAD 340059-00-0106)

Évaluation technique européenne: ETA 17/0279 & ETA 17/0283

Déclaration de performance: 1301 - CPR - 1387 & 1301 - CPR - 1302

Organe de notification: TSUS, Institut de recherche et d'expérimentation dans le domaine de la construction, Bratislava, République slovaque (N° 1301)

Performance déclarée:

Classification du niveau d'énergie: 0

Niveau d'énergie maximale (MEL): 100 kJ

Niveau d'énergie de service (SEL): 0

Classification de l'hauteur résiduelle pour le MEL: Cat. A (> 50%)

Disposition des essais de certification: Chute verticale

Réglementation suisse/ Office fédéral de l'environnement Suisse (OFEV):

N. de certificat d'essai FOEN S 19-5

Documentation technique spécifique:

Manuel de pose, schéma du système inclus, Manuel d'entretien forces d'ancrages

La performance du produit identifié ci-dessus est en conformité avec les performances déclarées. Cette déclaration de performance est issue, en accord avec la réglementation EU No 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour et au nom du fabricant par

Armin Roduner, Département technique

26.09.2024

Signature:





17

Geobrugg AG
Aachstrasse 11, 8590 Romanshorn, SUISSE

Écran pare-pierres
GBE-100A

Classification du niveau d'énergie: 0

Classification de l'hauteur résiduelle pour le MEL: Cat. A (> 50%)

Kit de protection contre les chutes de pierres, à usage dans le domaine d'ingénierie civile pour arrêter des blocs en mouvement avec une énergie maximale de 100 kJ

ETA 17/0279 & ETA 17/0283
1301 - CPR - 1387 & 1301 - CPR - 1302

ETAG 027 (EAD 340059-00-0106)
Organe de notification: TSÚS (No. 1301)

www.geobrugg.com